



Le ministère de la Culture et le CNC ont accompagné Images en bibliothèques pour créer le Mois du film documentaire. Qu'est-ce qui a motivé cet engagement du CNC ? Quels en étaient les objectifs ?

La fin des années 1980 a connu le boom des bibliothèques dans toutes les villes ainsi que le développement des Bibliothèques départementales de prêt. Parallèlement est apparue la vidéo et donc la possibilité pour les bibliothèques de prêter des films aux usagers. C'est ainsi que le documentaire a pu accéder aux foyers après être entré en bibliothèque sous forme de cassettes U-matic destinées à la projection sur place, puis sur VHS. Faire en sorte d'aider les bibliothèques à valoriser leurs fonds : voilà ce qu'était l'idée de Catherine Blangonnet lorsqu'elle a créé la manifestation en 2000. Le CNC a rapidement accompagné l'association

Images en bibliothèques en tant que coordinateur du réseau des vidéothécaires. Le CNC a soutenu financièrement Images en bibliothèques pour coordonner au niveau national Le Mois du film documentaire, qui recevait l'aide des DRAC au niveau local. Il s'agissait de la toute première manifestation de ce type et le Mois du film documentaire s'est créé dans une économie très modeste.

Le CNC a tout de suite vu en cette association et dans le Mois du film documentaire un réseau de valorisation pour le documentaire dont il soutenait la création, notamment à travers le compte de soutien. Cette manifestation représentait également une possibilité

d'inciter les vidéothécaires à montrer à leurs publics les documentaires issus des catalogues du ministère de la Culture (Catalogue national) et du CNC (Images de la culture). Images de la culture est un catalogue de documentaires sur le cinéma et sur tous les autres arts qui s'est étoffé de films aidés par la commission « Images de la diversité ». Le CNC vendait déjà aux bibliothèques depuis quelques années les films de ce catalogue. Le Mois du film documentaire a permis de développer sa diffusion et d'avoir davantage de visibilité sur son utilisation par les bibliothèques.

Quels étaient les besoins de diffusion du documentaire à l'époque de la création de la manifestation ?

Dans les années 1990, le documentaire était beaucoup moins visible en salles. Il était principalement une œuvre audiovisuelle et la confusion avec le reportage devenait prégnante. On pouvait en voir sur Arte, et dans les festivals comme Cinéma du réel, le FID Marseille et les Etats généraux de Lussas. La création du compte de soutien a permis dans

ces années-là l'émergence de sociétés de production nouvelles qui existent toujours aujourd'hui. Les différents ministères produisaient sur leur domaine d'activité des documentaires qui n'étaient pas suffisamment diffusés. Le travail d'indexation de Film-documentaire a

« Le Mois du film documentaire a beaucoup œuvré au rapprochement entre salles et médiathèques. »

contribué également à faire connaître les œuvres. Dans le même temps, Catherine Blangonnet a pris la tête du Catalogue national de films documentaires pour les bibliothèques, et a énormément contribué à la diffusion du documentaire de création dans les bibliothèques.

L'action d'Images en bibliothèques, tout comme celle de Documentaire sur grand écran, ont permis de mettre en avant le documentaire de création, celui qui porte un point de vue sur le monde, et de lui faire retrouver le chemin des salles. Aujourd'hui, le mois de novembre est devenu le mois du documentaire dans l'esprit de beaucoup de salles et de distributeurs.

Est-il important pour le CNC que les bibliothèques et les salles de cinéma travaillent ensemble ? Quelle est leur complémentarité ?

Le Mois du film documentaire a beaucoup œuvré au rapprochement entre salles et médiathèques. Cette manifestation a permis que ces deux équipements perçoivent une complémentarité possible plutôt qu'une concurrence. La salle de

cinéma reste le lieu de la projection des films en sortie nationale ; la médiathèque permet de travailler sur la durée, de voir les œuvres antérieures d'un réalisateur qui sort son nouveau film, de faire de l'éducation à l'image... Ces deux lieux peuvent s'associer pour rechercher

« Novembre est devenu le mois du documentaire dans l'esprit de beaucoup de salles et de distributeurs. »

RENDRE LE DOCUMENTAIRE ACCESSIBLE À TOUS LES PUBLICS

ENTRETIEN AVEC
ISABELLE GÉRARD-PIGEAUD

Isabelle Gérard-Pigeaud est cheffe du Département du développement des publics au Centre national du cinéma et de l'image animée.

ensemble de nouveaux publics, tout en travaillant sur des temporalités différentes, et en les faisant circuler d'un lieu à l'autre. En France, les équipements culturels les mieux répartis sur le territoire sont les médiathèques et les salles de cinéma. Les bibliothèques départementales et les cinémas itinérants permettent un maillage territorial exceptionnel pour l'accès à la culture, ces structures font un travail incroyable d'éducation à l'image et de diffusion des œuvres. Il est donc indispensable que ces deux types de structures s'entendent pour travailler ensemble.

Participer à une manifestation nationale se révèle d'une grande aide au niveau local à bien des plans, c'est pourquoi le rôle de la coordination par Images en bibliothèques est primordial pour le dynamisme du dispositif. Il est merveilleux de

découvrir la liste de toutes les séances sur le programme et de constater combien l'association a fédéré tout un réseau depuis les premières éditions qui réunissaient environ 200 lieux. Aujourd'hui, les propositions de programmation d'Images en bibliothèques permettent même à des structures, qui ne se sentiraient pas légitimes à programmer seules, de participer à la manifestation ; le travail de formation des relais porté par l'association est également très important dans la vivacité du Mois du film documentaire. Aujourd'hui le mois de novembre est le Mois du doc !

Le CNC a toujours porté une attention particulière à ce que le Mois du film documentaire s'adresse à tous les publics. Selon vous, est-ce que la manifestation réussit à toucher une diversité de spectateurs ?

Le CNC a créé son département Développement des publics en 2003, au moment où émergeait cette préoccupation, de toucher tous les publics éloignés de la culture. Depuis, cette mission est devenue une préoccupation prioritaire du CNC (création de Cinéma Solidaire). Le documentaire est un très bel outil pour aller chercher des spectateurs. C'est pourquoi, grâce à son fonds de films documentaires Images de la culture, le CNC contribue au développement des publics du champ social, culturel et éducatif. C'est également dans cet état d'esprit d'accessibilité

de la culture que le CNC a créé le Guide de l'image animée en milieu pénitentiaire et le Guide Cinéma et accessibilité.

Le CNC est le lieu de croisement des associations de diffusion du cinéma documentaire comme l'ACID et le GNCR et les associations relais du champ social comme Passeurs d'images. Images en bibliothèques a su mettre en commun toutes ces énergies dans le cadre du Mois du film documentaire. La force de ce dispositif a été aussi de pouvoir mobiliser tous les acteurs.

Il n'a jamais été question que le Mois de film documentaire tourne autour d'une thématique. Il a tout de suite été évident que les médiateurs, les passeurs, les

bibliothécaires et programmeurs avaient à cœur de faire en commun la programmation en fonction de leur territoire et en fonction du public qu'ils pouvaient toucher à travers les associations.

Le Mois du film documentaire a toujours favorisé l'échange et la convivialité. Pensez-vous que les rencontres soient importantes pour sensibiliser les publics au documentaire ?

Les créateurs du Mois du film documentaire ont cherché ce qui motiverait les différents acteurs à travailler ensemble sur le terrain et sur l'ensemble du territoire.

Il est apparu comme une évidence que la présence du réalisateur devait être un élément moteur. La médiation est le mot-clé du Mois

du film documentaire : la venue d'un réalisateur sur un sujet est un prétexte pour faire venir un public qu'on a repéré à travers des associations et qu'on a initié éventuellement en bibliothèque. Face au public, le réalisateur va parler de son point de vue, de ses repérages, de sa prise de vue, de la prise de son, des étapes de fabrication du film... Bref, il va parler de cinéma. D'une certaine façon, on attrape le public par un sujet mais on lui parle aussi de cinéma : voilà la force de ce dispositif. Ce travail participe à la formation d'une cinéphilie documentaire, grâce à la prise de conscience de l'importance du point de vue du cinéaste.

Le débat d'après projection a toujours été le cœur de l'esprit du Mois du film documentaire. Cela fait partie de son ambition de démocratisation culturelle, de développement des publics. Quand on est ensemble dans une salle dans le noir et qu'on débat après sur un film, on existe. La durée d'un mois permet de fidéliser les publics : ils peuvent revenir pour plusieurs projections. Il ne faut pas oublier que nous ne parlons pas de publics captifs ! C'est difficile, la médiation culturelle : ça ne s'improvise pas !

« Quand on est ensemble dans une salle dans le noir et qu'on débat après sur un film, on existe. »